



Financement de Vitival :

Proposition soumise au vote de l'assemblée générale 2015

Depuis plusieurs années, le nombre de personnes affiliées à notre association diminue. Annuellement, une cinquantaine de vigneronnes et vigneron cessent leur activité, pour raison d'âge principalement, alors que la surface viticole n'est que très peu modifiée.

Cette tendance se reporte sur les finances de Vitival pour lesquelles une perte de cotisations annuelles est constatée.

Pour l'instant la situation est sous contrôle ; une gestion serrée des dépenses et un travail intense de notre secrétariat ont permis de conserver des comptes positifs. A terme, ces conditions seront difficiles à maintenir.

Les événements phytosanitaires de ces dernières années (Oïdium, Drosophile Suzukii) soulignent l'importance d'un appui technique renforcé de notre association sur le terrain. Comme par le passé nous aimerions pouvoir compter sur la présence d'un poste à mi-temps pour renforcer l'appui technique aux groupes régionaux. Ces objectifs ne peuvent être atteints dans les conditions financières actuelles.

Nous pensons que le moment est opportun pour appliquer une nouvelle manière de fixer le montant des cotisations de notre association. Le principe retenu cherche à minimiser l'impact d'une perte de cotisants en fixant un montant à la surface de vignoble exploitée.

Nous proposons de compléter la cotisation annuelle actuelle de 200 Frs par une taxe de 20 Frs par hectare. La répartition de cette taxe serait nuancée en fonction de la surface des exploitations.

Exploitations inférieures à 2.5 ha : 200 Frs cotisation + 50 Frs de taxe forfaitaire = 250 Frs /an

Exploitations entre 2.5 ha et 30 ha : 200 Frs cotisation + 20 Frs/ha

Exploitations supérieures à 30 ha : 200 Frs cotisation + 600 Frs de taxe forfaitaire = 800 Frs /an

Proposition soumise au vote de l'assemblée :

« Acceptez-vous d'augmenter la cotisation annuelle à l'Association Vitival par une taxe de 20 Frs par hectare, selon le projet proposé ci-dessus ? »

Conthey, le 16 février 2015

Comité de Vitival

Le Président : C. Blaser